



## AVEZ-VOUS UN INTÉRÊT POUR UN POTAGER COMMUNAUTAIRE ?

Il n'y a rien de meilleur que des fruits et des légumes frais, qui sont produits localement !!! Les faire pousser soi-même est encore mieux car cela permet en plus d'en contrôler la qualité.

La municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets envisage offrir à ses citoyens un potager communautaire sur la rue des Loisirs. Celui-ci serait aménagé entre la bâtisse de L'Âge d'or et le CHSLD Les Blés d'or. Toutefois, avant de décider officiellement d'aller de l'avant avec ce projet, il faudrait connaître le nombre de citoyens qui désirent faire partie de l'aventure.

Vous êtes invités à appeler à la municipalité pour confirmer que vous serez **intéressés à louer un emplacement dès cet été !!** Pour vous donner une idée des conditions qui seront offertes et des règles qui seront à suivre, voici un résumé des orientations :

- La municipalité construira, emplira de terre arable (bonne terre à potager) et entretiendra les bacs surélevés offerts en location;
- Les emplacements (bacs) seront en bois, de 3 pieds de largeur par 8 pieds de longueur, surélevés à 18 pouces du sol, de manière à faciliter le travail;
- Les sentiers entre les bacs seront entretenus par la municipalité;
- Pour la première année il n'y aura pas de clôture d'installée pour ceinturer le site;
- Un seul emplacement sera disponible par citoyen, au prix de location de 25\$ par été;
- Chacun apportera ses outils, tuteurs, engrais, etc. et sera responsable de son matériel;
- Un cabanon avec cadenas (une clé par utilisateur) sera placé sur le site pour que les citoyens puissent y ranger leur matériel;
- Aucun produit chimique (herbicide, pesticide, insecticide) ne sera accepté;
- Seuls les compost et engrais naturels seront permis;
- Un robinet d'eau potable sera disponible sur le site. Seuls les arrosoirs à main seront permis;
- Chaque citoyen sera entièrement responsable de semer, sarcler, entretenir et récolter sur l'emplacement qui lui sera réservé;
- La municipalité ne sera pas responsable des dommages causés par le vent, la pluie, les vols et/ou le vandalisme.

Si vous êtes intéressé à vous relever les manches et à plonger les mains dans la terre, vous n'avez qu'à appeler à la Municipalité, au numéro de téléphone 819-263-2622 et demander que votre nom et vos coordonnées soient ajoutés à la liste des personnes qui aimeraient bien louer un emplacement cet été.

**SI LE NOMBRE DE PERSONNES QUI SE SERONT MANIFESTÉES EST SUFFISANT, CETTE INITIATIVE IRA DE L'AVANT !!!**